

DECISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

OBJET : Cotisations 2025

REF. : Délibérations du Conseil Communautaire du 27 mars 2025

E X P O S É

La Communauté de Communes verse, chaque année, des cotisations aux organismes dont elle est membre.

Par délibération en date du 24 juin 2020, le Conseil Communautaire a décidé de donner délégation au Bureau afin de procéder aux versements des cotisations, dans la limite des crédits inscrits au budget, approuvés par le Conseil Communautaire.

Pour l'année 2025, il vous est proposé d'approuver l'adhésion aux organismes figurant dans le tableau ci-dessous.

Cotisations 2025 :

Bénéficiaires	Montants 2025
TOURISME	
Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant	30,00 €
ADN Tourisme	520,50 €
AUTRES	
Association des Maires et des Présidents de Communautés de Loire-Atlantique	2 948,92 €
Alliance Intermétropolitaine Loire Bretagne	5 529,24 €
Fédération Française des Marchés de Bétail Vif (FMBV)	12 657,65 €
RESECO – Réseau Grand Ouest	600,00 €
CAUE – Loire Atlantique Développement	1 920,00 €

D É C I S I O N

Compte tenu de ce qui précède, et après en avoir délibéré, les membres du Bureau décident :

- d'approuver l'adhésion aux organismes mentionnés ci-dessus, pour l'année 2025,

- d'autoriser M. le Président ou le M. Vice-Président délégué à signer les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 24 avril 2025

Le Président,


Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20250428-2-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 28-04-2025

Publication le : 28-04-2025



Le Président,


Alain HUNAUT

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CHÂTEAUBRIANT - DERVAL**

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 24 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre avril, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Châteaubriant - Derval se sont réunis au siège de la Communauté de Communes à Châteaubriant, sous la Présidence de M. Alain HUNAUT

	<i>Présent (e)</i>	<i>Absent (e) ou Excusé (e)</i>
M. Elias AMIOUNI		X
M. Rudy BOISSEAU	X	
M. Jean-Michel CHEVALIER	X	
Mme Catherine CIRON		X
M. Sébastien CROSSOUARD	X	
M. Dominique DAVID	X	
M. Bruno DEBRAY		X
Mme Isabelle DUFOURD BOUCHET	X	
M. Philippe DUGRAVOT	X	
M. Patrick GALIVEL	X	
Mme Marie-Pierre GUERIN	X	
M. Alain GUILLOIS	X	
M. Alain HUNAUT	X	
Mme Edith MARGUIN	X	
M. Jean-Luc MARSOLLIER	X	

AR-Préfecture

044-200072726-20250428-2-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 28-04-2025

Publication le : 28-04-2025



Le Président,

Alain HUNAUT